ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2015

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la

composition des actifs d'« Arabia SICAV», tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre

clos le 31 décembre 2015, ci-joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne

requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états

financiers définitifs; en conséquence, nous n'exprimons pas, sur la base de cet examen limité,

d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, sont établis sous la responsabilité du

gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 5 552 748, dinars incluant des

sommes distribuables arrêtées à cette date à 83 018, dinars et tels que certifiés par votre dépositaire.

Compte tenu de ce qui a été souligné ci-dessus nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à

penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et

principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets

d'« Arabia Sicav » au 31 décembre 2015.

Aussi, devons nous remarquer qu'au 31 décembre 2015 les emplois :en liquidités et quasi liquidités

représentent 22.45% des actifs.

Tunis, le 29 janvier 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

Samia BELHADJ

BILAN Arrête au 31/12/2015

(Exprimé en dinars)

			prime en dinars)
<u>ACTIF</u>		<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
AC1-	PORTEFEUILLE-TITRES	4 357 756	4 625 555
	Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 305 041	4 507 301
b-	Obligations et valeurs assimilées	52 715	118 254
c-	Autres valeurs	-	-
AC2-	Placements monétaires et disponibilités	1 261 764	1 661 186
	Placements monétaires	-	493 541
b-	Disponibilités	1 261 764	1 167 645
V C3-	Créances d'exploitation	_	_
AC3-	Creances a exploitation	-	-
AC4-	Autres actifs	-	_
	TOTAL ACTIF	5 619 520	6 286 742
PASSIF			
AOOII			
PA1-	Opérateurs créditeurs	11 357	7 340
PA2-	Autres créditeurs divers	55 415	93 261
	TOTAL PASSIF	66 772	100 601
ACTIF N	<u>ET</u>		
CP1-	Capital	5 469 697	6 078 159
CP2-	Sommes distribuables	83 050	107 982
а-	Sommes distribuables des exercices antérieurs	32	6
b-	Sommes distribuables de l'exercice en cours	83 018	107 976
	ACTIF NET	5 552 748	6 186 141
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 619 520	6 286 742

ETAT DE RESULTAT Arrête au 31/12/2015

	Du 01/10/2015	Du 01/01/2015	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014
			Au 31/12/2014	
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	766	128 812	1 311	150 995
 a- Dividendes b- Revenus des obligations et valeurs assimilées c- Revenus des autres valeurs 	- 766 -	122 782 6 030 -	1 311 -	142 629 8 366 -
PR 2- Revenus des placements monétaires	13 428	54 000	14 912	50 938
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	14 194	182 812	16 222	201 933
CH 1- Charges de gestion des placements	17 835	75 320	15 936	74 593
REVENU NET DES PLACEMENTS	-3 641	107 492	286	127 340
PR 3- Autres produits CH 2- Autres charges	1 018 12 928	12 657 38 040	6 821 8 003	13 835 32 779
RESULTAT D EXPLOITATION	-15 551	82 110	-896	108 396
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-103	909	-459	-419
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-15 653	83 018	-1 355	107 976
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	103	-909	459	419
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-68 072	-716 527	666 971	515 474
Plus (ou moins) values réalisées sur - cession des titres	-29 846	73 646	-354 984	-555 389
Frais de négociation de titres	-2 995	-10 948	-4 256	-9 507
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-116 464	-571 719	306 835	58 974

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET Arrête au 31/12/2015

		<u>Du</u> 01/10/2015	<u>Du</u> 01/01/2015	<u>Du</u> 01/10/2014	<u>Du</u> 01/01/2014
		<u>Au</u> 31/12/2015	<u>Au</u> 31/12/2015	<u>Au</u> 30/12/2014	<u>Au</u> 31/12/2014
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NE</u> <u>DES OPERATIONS D'EXPL</u>					
a- Resultat d 'Exploitation		-15 551	82 110	-896	108 396
b- Variation des plus (ou moi potentielles sur titres	ns) values	-68 072	-716 527	666 971	515 474
C- Plus (ou moins) values ré	alisées sur cession	-29 846	73 646	-354 984	-555 389
d- Frais de négociation de titr	es	-2 995	-10 948	-4 256	-9 507
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDI</u> AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE C</u>		-	-107 834	-	-72 118
a- Souscriptions					
_ Capital	non diatribuahlaa	-	62 645 -5 447	-	-
 Régularisation des sommes Régularisation des sommes 		-	1 009	-	-
_ Droits d' entrée		-	582	-	-
b- Rachats					
_ Capital	P - 62b b b	-6 652	-13 175	-26 297	-46 150
Régularisation des sommesRégularisation des sommes		726 -103	761 -216	1 532 -459	1 180 -652
_ Droit de sortie	uistribuables	-105	-210	-439	-052
VARIATION DE L ACT	IF NET	-122 492	-633 394	281 612	-58 766
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
 a- en début de période 		5 675 240	6 186 141	5 904 529	6 244 907
b- en fin de période		5 552 748	5 552 748	6 186 141	6 186 141
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS					
a- en début de période		94 984	94 115	94 519	94 824
b- en fin de période		94 881	94 881	94 115	94 115
VALEUR LIQUIDATIVE		58,523	58,523	65,730	65,730
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE	LA PERIODE	-2,05%	-9,22%	5,22%	0,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/12/2015

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 4 357 756 DT contre 4 625 555DT au 31/12/2014, et se détaille ainsi :

detaille ainsi :		Coût	Val au	
DESIGNATION DU TITRE	Nbre/Titre	d'acqusition	31/12/2015	% ACTIF
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	1 027 873	5 537 024,047	4 305 041,173	76,61%
Actions et droits rattachés :	<u>1 026 197</u>	<u>5 345 160,047</u>	4 028 207,013	<u>71,68%</u>
AIR LIQUIDE	62	19 593,465	9 264,598	0,16%
ASSAD	73 000	606 145,377	385 367,000	6,86%
ATL	31 183	103 787,980	88 091,975	1,57%
ATTIJARI BANK	4 000	96 763,000	96 116,000	1,71%
BH	3 430	38 903,060	41 674,500	0,74%
BNA	26 000	283 042,500	287 508,000	5,12%
BTE	9 600	242 648,680	169 161,600	3,01%
CEREALIS	42 650	287 868,880	161 217,000	2,87%
CIMENT DE BIZERTE	99 000	788 914,259	310 959,000	5,53%
ECYCL	7 349	80 911,510	250 872,813	4,46%
MAG GENERAL	1 800	57 480,000	41 184,000	0,73%
MIP	3 446	16 196,200	3 997,360	0,07%
MPBS	3 899	27 293,000	19 861,506	0,35%
MONOPRIX	28 697	440 157,790	401 901,485	7,15%
SOMOCER	10 200	19 386,000	20 634,600	0,37%
SOTEMAIL	54 500	137 198,948	138 702,500	2,47%
OTH SFBT	69 100 3 454	461 799,965 73 212,940	483 009,000 77 196,900	8,60% 1,37%
SIMPAR	517	23 094,390	17 127,176	0,30%
SOTUVER	81 700	546 515,700	236 439,800	4,21%
SOPAT	21 000	49 629,960	51 156,000	0,91%
STB NS	58 610	339 954,400	332 318,700	5,91%
TELNET	2 000	14 520,377	6 794,000	0,12%
TPR	39 500	177 125,098	123 358,500	2,20%
TGH	343 500	361 016,568	216 405,000	3,85%
UADH	8 000	52 000,000	57 888,000	1,03%
Titre OPCVM	<u>1 676</u>	<u>191 864,000</u>	<u>276 834,160</u>	<u>4,93%</u>
FCP SALAMETT PLUS	1 500	15 864,000	15 864,000	0,28%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	176	176 000,000	260 970,160	4,64%
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	500	50 000,000	52 715,178	0,94%
ATL 2014/3	500	50 000,000	52 715,178	0,94%
TOTAL		5 587 024,047	4 357 756,351	77,55%

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2015 à 1 261 764 DT contre 1 661 186 DT au 31-12-2014, et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Placement à terme	-	-
Certificats de dépôts ATB 6,18% 120j	-	493 541
Disponibilités	1 261 764	1 167 645
TOTAL	1 261 764	1 661 186

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Créance CDS Billets de trésorerie	283 333	311 667
Provision /créance CDS	-283 333	-311 667
TOTAL	-	-

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
rémunération à payer au gestionnaire	5 457	6 160
rémunération à payer au dépositaire	5 900	1 180
TOTAL	11 357	7 340

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 55 415DT au 31-12-2015 contre 93 261 DT au 31-12-2014 et se détaille ainsi :

	31/12/2015	31/12/2014
Achat Actions	10 599	51 456
Frais transactions	6	192
redevance CMF	462	522
Honoraires Commissaires aux comptes	14 235	14 235
frais publications	600	251
Jetons de présence	12 500	10 000
Retenue à la source	1 297	890
TCL	24	23
Dividendes à payer	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136
TOTAL	55 415	93 261

CP1-	
------	--

Les mouvements sur le capital au cours du 4 iéme trimestre de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2015	
Montant	5 576 536
Nombre de titres	94 984
Nombre d'actionnaires	30

Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués	
Montant	-6 652
Nombre de titres rachetés	103
Nombre d'actionnaires sortants	0

Autres effets s/capital		
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-29 846	
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-68 072	
Frais de négociation de titre	-2 995	
Régularisation des Sommes non distribuables	726	
Droit d'entrée	0	

<u>Capital au 31/12/2015</u>			
Montant	5 469 697		
Nombre de titres	94 881		
Nombre d'actionnaires	30		

CP2-	Sommes distribuables	31/12/2015	31/12/2014
	Sommes distribuables de l'exercice en cours	83 018	107 976
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	32	6
	Sommes distribuables	83 050	107 982

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2015 au 31-12-2015, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 128 812 DT contre 150 995 DT du 01-01-2014 au 31-12-2014

	Du 01/10/2015	Du 01/01/2015	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014
Revenus des Actions	0	122 782	0	142 629
Revenus des obligations	766	6 030	1 311	8 366
TOTAL	766	128 812	1 311	150 995

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 54 000 DT du 01-01-2015 au 31-12-2015 et se détaillent comme suit:

	Du 01/10/2015	Du 01/01/2015	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014
Revenu des Certificats de dépôts	5 195	23 149	2 102	2 224
Intérêts sur comptes de dépôts	8 233	30 851	12 810	48 714
TOTAL	13 428	54 000	14 912	50 938

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-12-2015 à 283 333 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 4éme trimestre de l'exercice 2015, ARABIA SICAV a perçu 1 018 DT d'intérêts.

СП4	C 1	Charges de gostion des Blacements	Du 01/10/2015	10/2015 Du 01/01/2015 Du 01/10/2014 D	Du 01/01/2014			
CH1-	Charges de gestion des Placements	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014			
Γ	Rémunération du gestionnaire							

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 900 D TTC par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signé en date du 26 décembre 2014

La variation négative de la rémunération du dépositaire au cours du dernier trimestre de 2014 s'explique par l'annulation de l'effet de l'application , au cours du 3éme trimestre 2014 avec effet rétroactif au 01/01/2014 , des termes de l'avenant à la convention du dépositaire, soit, l'annulation de la majoration indue des honoraires concrétisée le 14 novembre 2014.

La Sicav et les actionnaires ayant procédé à des opérations de rachat depuis la date de constatation de la majoration indue de la rémunération du dépositaire jusqu'à la régularisation de cette situation ont été indemnisés, sur demande du CMF, et ce, aux frais du gestionnaire, la société Arab Financial Consultants

La rémunération de l'ATB	1 510	5 900	- 1 941	1 180	
TOTAL	17 835	75 320	15 936	74 593	

CH2-**AUTRES CHARGES**

Les autres charges se détaillent ainsi :

-	Du 01/10/2015	Du 01/01/2015	Du 01/10/2014	Du 01/01/2014
Désignation	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014
Redevance CMF	1 383	5 882	1 515	6 221
Commissaire aux comptes	3 588	14 324	3 588	15 295
Publicité et publication	316	1 749	101	450
Services bancaires	24	33	12	21
Timbre fiscal	2	12	2	8
Jetons de présence	7 521	15 000	2 521	10 000
TCL*	88	1035	66	584
Autres Impôts*	5	5	200	200
TOTAL	12 928	38 040	8 003	32 779

^{*}Un montant de 200DT qui figurait à tort au niveau des autres impôts au 30-09-2015 a été reclassé à la rubrique TCL au niveau de la colonne du 01-01-2015 au 31-12-2015.

AUTRES INFORMATIONS	31/12/2015	31/12/2014
Données par actions		
Revenus des placements	1,927	2,146
	2 = 2 /	0.700
Charges de gestion des placements	0,794	0,793
Revenu net des placements	1,133	1,353
Autres charges	0,401	0,348
Autres produits	0,133	0,147
Résultat d'exploitation	0,865	1,152
Régularisation du résultat d'exploitation	0,010	-0,004
Sommes distribuables de la période	0,875	1,147
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	-0,010	0,004
Frais de négociation de titres	-0,115	-0,101
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-7,552	5,477
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	0,776	-5,901
Résultat net de la période	-6,026	0,627

Nombre d' Actions	94 881	94 115
Valeur liquidative	58,523	65,730